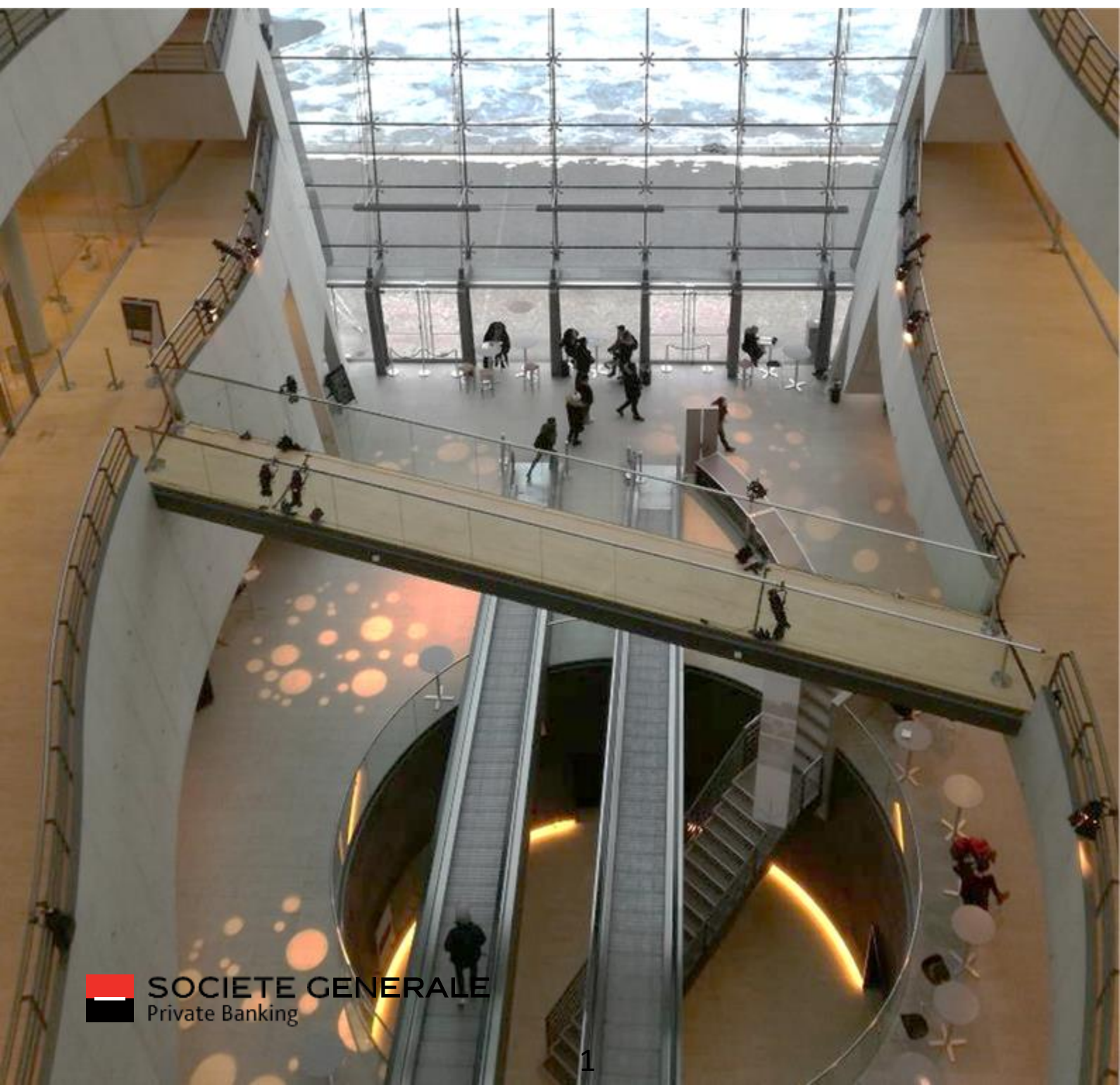


TARIFS AU 01/01/2025

CONDITIONS TARIFAIRES GÉNÉRALES BANQUE PRIVÉE



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Private Banking

Chère Cliente, cher Client,

Vous trouverez dans les pages suivantes les conditions tarifaires appliquées aux solutions financières proposées par Société Générale Private Banking au Luxembourg.

Avec Société Générale Private Banking, vous accédez à une gamme complète et innovante de produits et services sur-mesure.

Nos équipes de banquiers privés s'appuient sur le savoir-faire de nombreux spécialistes pour organiser, valoriser ou transmettre votre patrimoine : équipes d'ingénierie financière et patrimoniale, experts en financement, analystes économiques et gérants de portefeuilles.

Pour vous, c'est l'assurance d'une vision globale de votre patrimoine.

Pour nous, c'est un engagement de chaque instant : vous proposer des solutions à votre image.

SOMMAIRE

VOS INVESTISSEMENTS	3
Gestion discrétionnaire	4
Conseil en investissement	4
Exécution d'ordres	5
Autres opérations sur titres	5
COMPTES DE PAIEMENT	6
Services & frais associés	6
Gestion de compte	7
Ingénierie patrimoniale	7
Financements	7
AUTRES FRAIS	8
SIMULATIONS TARIFAIRES	9
ILLUSTRATION DES COÛTS & FRAIS PRÉVISIONNELS	12
GLOSSAIRE	17

La fourniture des services décrits dans les présentes conditions tarifaires (i) est soumise à l'acceptation préalable de la Banque et (ii) peut être limitée ou prohibée en fonction de la réglementation applicable dans le pays de résidence du client, et notamment aux Etats-Unis d'Amérique.

Les tarifs figurant dans la présente brochure sont présentés Toute Taxe Comprise (TTC). Lorsqu'une TVA existe, le taux applicable à la date des présentes conditions tarifaires (et susceptible de modification) est indiqué en bas de page ; le tarif est également exprimé Hors Taxe (HT) et un arrondi supérieur à deux décimales (si nécessaire) est utilisé pour l'affichage du tarif TTC. Ces tarifs remplacent, à compter du 01/01/2024, les précédentes conditions tarifaires et sont modifiables à tout moment (conformément aux Conditions Générales de la Banque).

VOS INVESTISSEMENTS

Nous mettons à votre disposition une sélection de services selon vos besoins :

- délégation de la gestion de vos actifs à votre Banque
- maintien de vos décisions d'investissement de votre Banque
- exécution simple de vos transactions

Ces services nécessitent la signature d'un mandat de gestion ou d'un contrat de conseil en investissement ou encore d'un formulaire d'adhésion pour les accès à notre salle des marchés. Ils sont accessibles suivant un certain seuil d'actifs, tel que décrit dans les offres qui suivent. Ils font l'objet d'une tarification selon quatre postes principaux, la commission de gestion ou de conseil ou les droits d'accès à la salle des marchés, les courtages, la marge de distribution sur produits structurés, les droits de garde.

Pour une meilleure appréhension de notre politique tarifaire, nous avons choisi de l'illustrer :

- rubrique Simulations tarifaires p.9 avec exemples concrets
- rubrique Illustrations des coûts et frais prévisionnels p.12
- annexe dédiée pour les produits dérivés, disponible sur simple demande

Commission de gestion ou conseil / droits d'accès salle des marchés (Prime Market Access, Direct Market Access)

Les capitaux gérés ou faisant l'objet d'un contrat de conseil en investissement sont soumis à une commission¹ de gestion (selon le profil de gestion le cas échéant) ou de conseil.

Elle couvre les services suivants selon le cas :

- l'exécution de la mission de gestion discrétionnaire de vos actifs ou de la mission de conseil plus ou moins étoffé selon votre appétence
- l'analyse des besoins et la formulation d'une proposition d'investissement en ligne avec le profil d'investisseur défini
- le suivi régulier des risques inhérents à votre portefeuille
- les contacts privilégiés et réguliers avec votre gérant / conseiller en investissement selon la fréquence prévue par l'offre
- un relevé de portefeuille classique et, selon le type d'offre, votre rapport de gestion personnalisé

Pour les services adossés à notre salle des marchés, les droits couvrent :

- un accès privilégié à nos spécialistes de marchés
- des horaires de trading étendus
- un suivi rapproché de vos opérations
- selon que vous êtes catégorisé Professionnel², un accès à des informations tactiques, un pilotage rigoureux et optimisé de votre capacité d'investissement

Ces commissions et droits d'accès sont exprimés en un pourcentage annuel. Ils sont prélevés trimestriellement par anticipation et calculés sur les actifs considérés dont la valorisation est arrêtée au dernier jour ouvrable du trimestre précédent³. Ils se déclinent selon nos offres telles que décrites en pages suivantes.

Courtages

Les courtages couvrent les frais d'exécution de vos ordres. Ils s'appliquent au montant traité (nombre de titres x prix d'exécution) à l'achat comme à la vente. Les taxes sur transactions financières⁴, les frais de timbres et les frais de broker appliqués au montant traité s'ajoutent le cas échéant.

Le jour de valeur débit des liquidités correspond au jour de valeur crédit des titres, correspondant à la date de paiement de la contrepartie (cas d'un achat de valeur mobilière).

Les actions et titres assimilés⁵ sont regroupés sous un même tarif. Les obligations et titres assimilés sont regroupés sous un autre tarif.

Marge de distribution sur produits structurés

La marge en pourcentage par année de vie du produit est calculée sur base du nominal traité et de la durée de vie initiale du produit ; elle est prise à l'émission du produit dans son intégralité.

Elle couvre la distribution de produits structurés d'émetteurs tiers et les services accessoires suivants :

- sélection du produit en architecture ouverte
- sélection des contreparties émettrices
- cotations indicatives
- production de la documentation réglementaire

Commission de souscription en nommée²

Cette commission, dans le cadre de l'offre de Private Equity, couvre :

- l'exécution du processus de souscription pour le compte du client
- les formalités administratives liées à l'investissement, telles que le suivi, l'information et l'exécution des appels de fonds et des distributions.

Droits de garde sur valeurs mobilières⁵

Les droits de garde couvrent :

- la conservation de vos titres et assimilés (mise en place des infrastructures garantissant, dans un environnement sécurisé, le dépôt, la restitution et la conservation de la valeur de vos actifs déposés). La conservation de vos titres implique de recevoir les titres entrants et d'exécuter les livraisons.
- l'administration, la surveillance et le suivi de vos titres (gestion générale de vos droits (à l'exception des démarches de participation aux assemblées générales de sociétés), opérations sur titres telles qu'augmentation de capital, souscriptions, divisions, Offre Publique d'Achat, etc.).

Ils sont prélevés trimestriellement par anticipation sur la dernière valorisation boursière du trimestre précédent. La tarification standard inclut les frais de sous-dépositaires. Ils s'appliquent à tout titre, or et métaux précieux⁶. Les droits perçus demeurent acquis à la Banque alors même que le dépôt titres serait retiré avant la fin du trimestre échu. La tarification des droits de garde se décline selon nos offres telles que décrites en pages suivantes.

¹ TVA de 17 %.

² Cf. Glossaire p. 17.

³ Pour tout contrat prenant effet en cours d'année, la première commission calculée sur base des actifs initiaux sera prélevée au prorata temporis.

⁴ Cf. rubrique Simulations tarifaires.

⁵ TVA de 14% sur valeurs mobilières et 17 % pour or et métaux précieux.

⁶ Y compris les contrats financiers (notamment options et futures).

GESTION DISCRÉTIONNAIRE

Commission de gestion ¹ <i>Incluant droits de garde Illustration en page 9</i>	Signature	Signature sur mesure <i>à partir de 5 M €</i>
≤ 5 M €	0,90 % (1,05 % TTC)	Non accessible
> 5 M € - 10 M €	0,80 % (0,94 % TTC)	
> 10 M € - 20 M €	0,70 % (0,82 % TTC)	
> 20 M €	0,60 % (0,70 % TTC)	
Courtages <i>Frais de broker inclus</i>	Inclus	fonds : inclus actions : 0,50 % obligations : 0,25 %
	produits structurés : 1,5 % achat / 0,75 % vente produits dérivés : voir annexe dédiée	

Mandat Select

Solution alternative, fondée sur une allocation systématique

Commission de gestion incluant courtages* et droits de garde : 0,50 % (0,585 % TTC)

*à l'exception des produits structurés et dérivés tarifés tels que pour l'offre Signature

Mandat Private Equity

Seuil d'accès : 1 M€

Commission annuelle¹ de gestion incluant la commission de souscription en nommée et les droits de garde : 0,90 % (1,05 % TTC)

La commission est calculée sur la valeur liquidative du portefeuille + les engagements résiduels, de manière trimestrielle²

CONSEIL EN INVESTISSEMENT

Commission de conseil ¹	Conviction à partir de 2 M €	Expert à partir de 5 M €	Prime Market Access réservé aux Professionnels, à partir de 5 M €
≤ 5 M €	0,90 % (1,05 % TTC)	Non accessible	
> 5 M € - 10 M €	0,80 % (0,94 % TTC)		0,30 % (0,35 % TTC)
> 10 M € - 20 M €	0,70 % (0,82 % TTC)		
> 20 M €	0,60 % (0,70 % TTC)		
Courtages min. 100 €/ticket <i>Gratuits pour les fonds de notre gamme Moorea</i> <i>Frais de broker en supplément³</i>	actions et assimilés, fonds actions et fonds alternatifs : 0,60 %		actions et assimilés, fonds actions et fonds alternatifs : 0,50 %
	obligations et assimilés, fonds obligataires : 0,40 %		obligations et assimilés, fonds obligataires : 0,30 %
	fonds monétaires : 0,10 %		
	produits structurés : 1,5 % achat / 0,75 % vente produits dérivés : voir annexe dédiée		
Droits de garde¹	inclus		0,25 % (0,285 % TTC)
Marge de distribution sur produits structurés	1 % par an, calculé sur base de la durée de vie initiale du produit ; marge prise à l'émission		

Contrat de conseil Private Equity

Seuil d'accès : 1 M€

Commission annuelle de conseil¹, incluant la commission de souscription en nommée et les droits de garde : 0,90 % (1,05 % TTC)

La commission est calculée sur la valeur liquidative du portefeuille + les engagements résiduels, de manière trimestrielle²

¹ TVA de 17 % et 14 % pour les Droits de garde.

² Voir Glossaire p. 17.

³Frais de broker :

- marchés européens*, britannique, américain et canadien : traitement direct 0,03 %, traitement** soigné 0,05 % avec un maximum respectif de 1 et 2 centimes /action pour USA et Canada
- marchés exotiques : 0,03 % à 1,20 % du montant de la transaction (nombre de titres x prix d'exécution) (liste sur demande)

* Belgique, Pays-Bas, France, Espagne, Portugal, Italie, Suisse, Allemagne, Danemark, Norvège, Suède, Finlande, Irlande, Autriche.

** Voir Glossaire p. 17 pour le détail des différents types de traitement. Illustrations des transactions financières dans la rubrique Simulations tarifaires.

EXÉCUTION D'ORDRES

Type d'offre	Exécution à partir de 1 M €	Direct Market Access à partir de 2 M €
Droits d'accès ¹	N/A	0,15 % (0,18 % TTC) Reporting risque sur-mesure : 0,10 % (0,12 % TTC) additionnel sur actifs considérés
Courtages (%) min. 150 €/ticket 50 % du tarif pour les fonds maison de la gamme Moorea	actions et assimilés : 1 % obligations et assimilés : 0,6 % fonds actions, fonds alternatifs : 1,60 % fonds obligataires : 0,75 %	actions et assimilés : 0,6 % obligations et assimilés : 0,4 % fonds actions, fonds alternatifs : 1,60 % fonds obligataires : 0,75 % produits dérivés : voir annexe dédiée
	fonds monétaires : 0,10 % produits structurés : 1,5 % à l'achat / 0,75 % à la vente	
Frais de broker	voir page précédente, note de bas de page	
Marge de distribution sur produits structurés	1% par an, calculé sur base de la durée de vie initiale du produit ; marge prise à l'émission	
Droits de garde	0,35 % (0,40 % TTC)	

Accès en Exécution au Private Equity

Seuil d'accès : 1 M€

Commission de souscription en nommée : 1 %

La commission est facturée sur l'engagement au moment de la souscription dans le fonds

Droits de garde : 0,50 % (0,57 % TTC)

AUTRES OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS

Réception et transfert d'instruments financiers

- **Réception en votre faveur** : gratuit
- **Transfert entrant** : gratuit
- **Transfert sortant** : 125 € par ligne + frais de dépositaires

Les frais d'envoi, d'assurance ainsi que les frais payés à nos dépositaires sont à la charge du client.

Les instruments financiers tenus à disposition et non retirés à nos guichets dans un délai de trois mois seront redéposés sur votre compte titres et seront donc passibles de droits de garde.

Paiement de coupons et remboursement de titres

En compte titres avec crédit en compte

	Valeurs domiciliées à la Banque ou à Luxembourg	Valeurs domiciliées à l'étranger
Commission d'encaissement	Gratuit	Coupons et obligations suivant lieu de dépôt et dégressif selon le montant (voir tableau ci-après) Coupons : min. 2,50 €
Date valeur	Dates valeurs compensées	
Commission de change (le cas échéant)	≤ 125 000 € : 0,1 % min. 5 € > 125 000 € : 0,025 %	

Détails ci-après suivant lieu de dépôt :

Clearstream		A l'étranger*	
Coupon / dividende	Obligation	Coupon (dividendes / intérêts)	Obligation
Gratuit	Gratuit	Jusque 2 500 € : 1,25 % de 2 501 à 12 500 € : 0,50 % au delà de 12 500 € : 0,25 %	≤ 125 000 € : 0,50 % > 125 000 € : 0,25 %

* Les commissions d'encaissement sont calculées de façon cumulative

Démarches de participation aux assemblées générales de sociétés

Tarifs détaillés¹ sur notre site internet www.societegenerale.lu, About us / Informations et Publications / Informations tarifaires / Service d'annonces d'assemblées générales et de transmission des instructions de vote.

¹ TVA de 17 %.

COMPTES DE PAIEMENT

SERVICES & FRAIS ASSOCIÉS

Service		Frais
Services de compte généraux (gestion de compte)		
Tenue de compte, inclut une offre groupée de services comprenant : ▪ L'ouverture de compte pour personnes physiques et sociétés patrimoniales détenues directement ▪ La mise à niveau et l'entretien régulier de la connaissance client ▪ Un compte multidevises ▪ Un dépôt titres (hors frais liés à l'activité du compte) ▪ Le service de signature électronique de documents eSign ▪ Une carte bancaire Visa ou Mastercard Capitol (Gold ou Business) par titulaire ▪ L'accès en ligne à vos comptes (consultation, virements, messagerie sécurisée) ▪ Vos virements électroniques eBanking SEPA / Vos domiciliations et créations d'ordres permanents ▪ L'envoi trimestriel de vos relevés de portefeuille et courriers ▪ Un relevé annuel fiscal indiquant pour l'année écoulée les revenus perçus (intérêts et dividendes, etc.), les plus ou moins-values de cession de valeurs mobilières, les retenues à la source ou crédits d'impôts à faire valoir, les frais éventuellement déductibles ; le cas échéant, facturation des frais de prestataires externes Les prestations qui dépassent ces limites seront facturées différemment.		Compte de particuliers 300 € / trimestre Coût annuel : 1 200 € Compte de sociétés 600 € / trimestre Coût annuel : 2 400 € Pour les offres de gestion discrétionnaire, conseil en investissement, accès salle des marchés : 50 % du tarif standard
Paielements		
Virement	▪ Intra SG Luxembourg ▪ En euro émis vers le Luxembourg ou un pays de la zone SEPA (Espace Economique Européen, Suisse et Monaco), frais « Share » exclusivement RIB et codes BIC / IBAN bénéficiaire correctement renseignés pour application du tarif ▪ Autres virements ▪ Frais supplémentaires pour traitement valeur jour <i>Frais de correspondant : 30 € si virement avec option OUR (frais au donneur d'ordre). Le cas échéant, des frais de change s'appliquent¹. Pour les virements intra EEE dans les devises de l'EEE, l'établissement du bénéficiaire est crédité dans un délai maximum de 1 jour ouvrable à compter du moment de réception de l'ordre par SG Luxembourg, sauf en cas de réception d'une instruction papier, maximum j+2. Pour les autres virements, maximum j+3.</i>	Gratuits Gratuits via votre eBanking ou Multiline, sinon 20 € 0,3 %, min. 5 € max. 300 € 200 €
Domiciliation		Gratuits
Ordre permanent		Mise en place : gratuite Ordre tarifé tel que stipulé dans la rubrique Virement
Cartes et espèces		
Carte de débit		Service non disponible
Carte de crédit	Visa / Mastercard Capitol Gold Visa / Mastercard Capitol Business Visa Infinite Club / Mastercard Elite Club Visa Infinite Horizon / Mastercard Elite Horizon	Cotisation annuelle : 245 € 220 € 610 € 1 225 €
Retraits d'espèces	Distributeur (par carte de crédit) Guichet au Luxembourg	3 % du montant, min. 6 € Frais de change le cas échéant : 3 % + 1,50 € (pour les transactions ≤ 30 €) 3 % + 3 € (pour les transactions > 30 €) Service non disponible
Découverts		
	Comptes en EUR USD CHF GBP Autres devises	Taux d'intérêt débiteur² (dépassement non autorisé) ESTR + 6 % SOFR + 6 % SARON + 6 % SONIA + 6 % Nous consulter

¹ Une commission de change est appliquée selon le tarif en vigueur (Frais de change comptant)

² Lors de l'utilisation d'indice ou taux de référence, le client convient qu'il peut être exposé au risque, sans que cela ne soit exhaustif, que ces taux ou indices de référence (i) soient soumis à des changements méthodologiques ou autres pouvant affecter leur valeur, (ii) ne soient plus conformes aux lois et règlements applicables (notamment le Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement Européen et du Conseil en date du 8 juin 2016) et/ou (iii) cessent définitivement d'être publiés ou, (iv) soient supprimés. L'apparition de l'un des risques susmentionnés peut avoir des conséquences défavorables sur l'économie du contrat.

Si le taux d'intérêt de référence applicable est inférieur à 0 %, un taux d'intérêt de référence de 0 % sera utilisé pour le calcul du taux d'intérêt.

GESTION DE COMPTE

- **Ouverture de compte**
 - personnes physiques : gratuit
 - sociétés patrimoniales détenues directement : 150 €
 - sociétés patrimoniales détenues par au moins une autre société et autres personnes morales (à titre d'exemple, liste non exhaustive : trust, fondation, véhicule de titrisation, fonds régulé, etc.) : 2 000 € jusqu'à 5 000 € selon complexité
- **Changement de bénéficiaire effectif¹**
1 700 € HT (1 989 € TTC)
- **Changement de l'objet ou du fonctionnement du compte**
1 000 €
- **Modification du régime de signature de compte**
100 €

INGÉNIERIE PATRIMONIALE

Véritables architectes de patrimoine, nos spécialistes en ingénierie accompagnent les clients dans l'organisation de la détention et la gestion de leurs avoirs. Ils s'appuient sur une grande diversité d'instruments pour organiser la détention de patrimoine : assurance-vie (FAS, FID, FIC), FIAR, FIS, SICAR, SPF et SCSP, etc.* Aux côtés des clients et de leurs conseillers, nos ingénieurs patrimoniaux travaillent à la mise en place de ces solutions et apportent les services associés (banque dépositaire, administration centrale, agent de transfert)².

**Se référer au Glossaire p.17*

DÉPÔTS À TERME

- **Périodes usuelles** 1, 3, 6 ou 12 mois
- **Taux d'intérêt** rémunération variable**
- **Minimum** 100 000 € (ou contrevaaleur)
- **Augmentation/Réduction** par tranche de 10 000 €

Renouvellement, sauf instruction contraire, 2 jours ouvrables avant l'échéance, prorogation pour une durée identique, possibilité de capitaliser les intérêts à la demande du client.

En cas de taux négatifs sur certaines devises, la Banque se réserve le droit de les répercuter sur les dépôts de toute nature, conformément à l'article 17.1.3 des Conditions Générales de la Banque.

***Selon la durée et la devise du placement*

FINANCEMENTS

Frais de dossier à l'ouverture et au renouvellement

- **Crédits hypothécaires**
0,50 % du montant financé
avec un minimum de perception de 1 500 €
- **Découverts et avances patrimoniales**
0,50 % de la ligne accordée
avec un minimum de perception de 1 500 €
- **Crédits Lombard**
0,20 % du montant du crédit
avec un minimum de perception de 500 €
- **Cautions et garanties avec dépôt de garantie**
0,50 % du montant de l'engagement
avec un minimum de perception de 500 €
Si l'opération nécessite l'intervention d'un correspondant étranger, les frais supplémentaires liés seront répercutés au client donneur d'ordre ou au bénéficiaire suivant l'accord préalable.



¹ TVA 17 %.

² Sous réserve d'acceptation de la Banque.

AUTRES FRAIS

Change comptant à la demande

Commission et frais appliqués au nominal traité :

Tranche EUR	Commission % sur le nominal traité
≤ 100 K	1,50 %
> 100 K et ≤ 300 K	0,75 %
> 300 K et ≤ 5 M	0,35 %
> 5 M	0,125 %

Min. 100 € par opération ; Date valeur : j+2

Automatique

Pour les opérations initiées dans une devise et dénouées dans une autre devise (exemples non exhaustifs : opérations de bourse, transferts/virements), une commission de change de 1 % s'applique automatiquement au cours fixing du jour de la Banque 16h (source Reuters).

Pour les transferts uniquement, une commission de change additionnelle est appliquée selon la grille ci-après :

Types	Seuils	Commission
Personne morale non banque	0 à 12 500 €	0,100 %
	12 501 à 25 000 €	0,050 %
	> 25 000 €	0,025 % min. 3,70 €
Autres	0 à 125 000 €	0,100 %
	> 125 000 €	0,025 % min. 5 €

Frais de clôture 300 € pour personnes physiques
500 € pour personnes morales

Frais de succession¹ 150 € HT à Luxembourg (175,50 € TTC)
500 € HT à l'international (585 € TTC)

En sus : frais de recherche + refacturation frais consultation juridique/ fiscale.

Recherche documentaire sur demande de tiers¹
100 € HT (117 € TTC) / heure

LEI (Legal Entity Identifier)¹
Attribution initiale ou renouvellement 200 € HT (234 € TTC)

Réédition extrait de compte
Extraits ≤ 1 an 50 €/mois
Extraits > 1 an 500 €/an
(toute année entamée est facturée)

Envoi de relevés de portefeuille, forfait annuel¹
Trimestriel gratuit
≥ mensuel 400 € HT (468 € TTC) par compte

Compte et/ou coffre(s)-fort(s) sous surveillance suite à dénonciation de la relation ou inactivité^{*}
5 000 € / an jusqu'à la clôture du compte, perçus annuellement
^{*}procédure Compte Sans Mouvement et Avoirs Sans Maître engagée

Délégation du reporting EMIR¹
Forfait 10 000 € HT (11 700 € TTC) / an

Opérations de séquestre Nous consulter pour les tarifs

Coffres-forts¹

Volume en dm ³	Hauteur en cm	Frais de location en € par an
13	10	95 HT (111,15 TTC)
20	15	160 HT (187,20 TTC)
40	30	195 HT (228,15 TTC)
80	60	350 HT (409,50 TTC)

Ouverture forcée du coffre-fort 350 € HT (409,50 € TTC)

Certification de solde 150 €

Agent-payeur

- Prélèvement forfaitaire obligatoire français¹
- Taxe sur les opérations de bourse belge¹
Abonnement annuel pour la réalisation des formalités déclaratives et de paiement : 250 € HT/an (292,50 € TTC)

Demande d'application de conventions fiscales²

Avant mise en paiement des revenus : 250 € HT/an et par pays²
(292,50 € TTC)

Récupération fiscale* : 200 € HT (234 € TTC) / ligne et 10% du montant récupéré, plafonnés à 10 000 € par compte et année de récupération

^{*}Prestation proposée si minimum 50€ récupérable par ligne après déduction des frais

Attestation¹

(titularité, blocage de fonds, notoriété, revenu, clôture, retrait, transfert, etc.)
Forfait : 75 € HT (87,75 € TTC)
En cas de personnalisation, nous consulter pour les tarifs.

Demande de Registre du Commerce et des Sociétés¹

Forfait : 25 € HT (29,25 € TTC)

Arrêtés

Fréquence standard d'arrêtés : trimestrielle
Commission d'arrêté : 0 €
Taux d'intérêt créditeur : 0 %
Taux d'intérêt débiteur : voir en p. 6 Section Découverts

Si le montant total des intérêts créditeurs ou débiteurs < 10 € alors ni facturation ni arrêté de compte ne sont réalisés. Le cas échéant, répercussion des taux de dépôts négatifs dans les devises concernées (intérêts calculés sur base journalière et facturés trimestriellement).

Opérations sur or en vif

Pièce de monnaies (PM) Types de lingotins ou lingots	Quantité	Frais (client vendeur / acheteur)
PM si cours légal & moyen de paiement	≤ 20 > 20	2,50 €/pièce Max. 2 % (min. 50 €)
PM si caractère numismatique ou ne constituant pas un moyen de paiement légal ¹	≤ 20 > 20	2,17 €/pièce (2,54 € TTC) Max. 2 % min. 43 € (min. 50 € TTC)
Lingotins et lingots		Max. 2 % (min. 50 €)

¹ TVA de 17 %.

² Pour plus de détails sur la liste des pays concernés, veuillez prendre contact avec votre banquier privé. Ce service est gratuit pour les USA.

SIMULATIONS TARIFAIRES

Commission de gestion

Données de simulation

Client personne physique résident UE

Prestation de gestion d'actifs Délégation, offre Signature

Montant investi en € 7 000 000

(actifs considérés dont la valorisation est arrêtée au dernier jour ouvrable du trimestre précédent)

Frais standard HT

≤ 5 M €	: 0,90 %
> 5 M € - 10 M €	: 0,80 %
> 10 M € - 20 M €	: 0,70 %
> 20 M €	: 0,60 %

Fréquence de perception trimestrielle

Minimum aucun

Frais autres

TVA applicable 17%

Simulation	Annuel €	en % du montant investi	Trimestriel €	en % du montant investi
Coût HT	56 000	0,80 %	14 000	0,20 %
TVA applicable	9 520	0,14 %	2 380	0,03 %
Montant débité	65 520	0,94 %	16 380	0,23 %

Courtages sur valeurs mobilières, conseil en investissement

(exemple sur action : applicable aux autres valeurs mobilières)

Données de simulation

Le client achète une action cotée au CAC40.

Cours traité en € 125

Quantité traitée 800

Nominal traité en € 100 000

Frais standard : courtages

Actions	0,60 %	min. 100 € / ticket
---------	--------	---------------------

Frais étrangers

Frais de broker 0,03%

Frais de timbre 0%

Taxe sur transactions financières France 0,30%

Simulation en montant et en % à l'opération	en €	en % nominal traité
Nominal	100 000	Non applicable
Courtages Actions	600	0,60 %
Frais étrangers (broker, timbre, taxe sur transaction)	330	0,33 %
Montant total des frais	930	0,93 %
Montant total débité	100 930	

Simulation de la même opération d'achat, réglée à partir du compte du client en USD

Le change automatique s'applique au montant total de la transaction en EUR, frais inclus :

Nominal traité 100 530 €

Cours fixing Banque 16 h 1,1966

Frais standard

Commission de change 1%

Simulation	en montant	en % nominal traité
Montant à convertir €	100 630,00	
Nominal au cours fixing \$	120 413,86	
Cours de conversion, commission incluse	1,1846	
Commission en \$	1 204,14	1 %
Nominal débité \$	119 209,72	

Commission d'encaissement sur titres

Les commissions d'encaissement sur titres sont calculées de façon cumulative avec application successive des différents taux.

Données de simulation

Le client encaisse des coupons ou dividendes de titres domiciliés à l'étranger. Pour un montant de 15 000 €.

Tranche	Coupon (dividendes / intérêts)
Jusque 2 500 € : 1,25 %	$2\,500 \times 1,25\% = 31,25 \text{ €}$
de 2 501 à 12 500 € : 0,50 %	$10\,000 \times 0,50\% = 50 \text{ €}$
au delà de 12 500 € : 0,25 %	$2\,500 \times 0,25\% = 6,25 \text{ €}$
Montant total des frais	$31,25 + 50 + 6,25 = 87,50 \text{ €}$
Montant crédité	$15\,000 - 87,50 = 14\,912,50 \text{ €}$

Détail des taxes sur transactions financières

Pays	Taux d'imposition	Base de calcul, applicabilité
France	0,3 %	Taxe calculée sur le montant du nominal traité, applicable à tout investisseur sur les titres dont la société émettrice est de nationalité française ou italienne
Italie	0,1 % sur marchés régulés 0,2 % sur marchés de gré à gré	
Belgique	0,09 % - 0,27 % - 1,32 % selon le type d'instrument concerné	Taxe calculée sur le montant du nominal traité, applicable aux résidents belges, quelle que soit la nationalité de la société émettrice du titre

Sous réserve de modification de ces taux et de toute nouvelle taxe sur transactions financières.

Frais sur produits structurés en gestion discrétionnaire, produit 2 ans

Données de simulation

Type de produit traité : Phoenix 2 ans
Prestation de gestion d'actifs : Délégation de gestion, offre Signature
Nominal traité en € : 100 000
Prix d'émission : 99%

Frais standard : courtages

A l'achat	1,50 %
A la vente	0,75 %

Simulation en montant et en % à l'opération	en €	en % nominal traité
Montant de la transaction	99 000	
Courtages Produits structurés	1 500	1,50 %
Montant total débité	100 500	

Frais sur produits structurés en conseil en investissement, produit 18 mois

Données de simulation

Type de produit traité : Phoenix 18 mois
Prestation de gestion d'actifs : Conseil en investissement, offre Conviction
Nominal traité en € : 100 000
Prix d'émission : 98,5 %

Frais standard

Courtages appliqués au montant à l'émission	
A l'achat	1,50 %
A la vente	0,75 %
Marge de distribution prise à l'émission	1 % par an, calculé sur la base de la durée de vie initiale du produit

Simulation en montant et en % à l'opération	en €	en % nominal traité
Nominal	100 000	
Montant de la transaction	98 500	
Marge de distribution	1 500	1,50 %
Courtages Produits structurés	1 500	1,50 %
Montant total des marges et courtages	3 000	3 %
Montant débité	101 500	

Frais sur produits structurés en conseil en investissement, produit 3 ans

Données de simulation

Type de produit traité	Phoenix 3 ans
Prestation de gestion d'actifs retenue	Conseil en investissement, offre Expert
Nominal traité en €	100 000
Prix d'émission	97%

Frais standard

Courtages appliqués au montant à l'émission	
A l'achat	1,50 %
A la vente	0,75 %
Marge de distribution prise à l'émission	1 % par an, calculé sur la base de la durée de vie initiale du produit

Frais de change comptant

Données de simulation

Le client vend de l'euro contre dollar pour un montant de 200 000 €

Montant à convertir	200 000 €
Cours marché	1,1995

Frais standard

Les frais et commissions s'appliquent au nominal traité

Tranche EUR	Commission % sur le nominal traité
≤ 100 K	1,50 %
> 100 K et ≤ 300 K	0,75 %
> 300 K et ≤ 5 M	0,35 %
> 5M	0,125 %

Simulation en montant et en % à l'opération	en €	en % nominal traité
Nominal	100 000	
Montant à l'émission	97 000	
Marge de distribution	3 000	3,00 %
Courtages Produits structurés	1 500	1,50 %
Montant total des marges et courtages	4 500	4,50 %
Montant débité	101 500	

Simulation en montant et en % à l'opération	en montant	en % nominal traité
Montant à convertir €	200 000	
Montant au cours marché \$	239 900	
Cours de conversion, commission incluse	1,1905	
Commission en \$	1 799,25	0,75 %
Montant débité en \$	238 100,75	

ILLUSTRATION DES COÛTS & FRAIS PRÉVISIONNELS

Éclairages sur les coûts et frais

La directive européenne sur les marchés d'instruments financiers, MiFID II, vise à renforcer la stabilité des marchés financiers et la protection des investisseurs, en mettant notamment l'accent sur la transparence des frais. Suivant cette réglementation, vous trouverez ci-après des illustrations de vos coûts et frais prévisionnels. Les frais sont scindés en différentes catégories telles que prescrites par la directive.

1. Les coûts & frais liés aux services d'investissement et/ou auxiliaires fournis et facturés par la Banque (en tant que distributeur) ; ils sont débités du compte du client soit périodiquement (frais récurrents et accessoires) soit à la date de la transaction (frais transactionnels). Le client en est informé à travers un relevé d'écriture et le cas échéant un avis d'opéré distinct.

Catégorie de coût	Définition	Exemples
Frais uniques	Ensemble des coûts et frais payé à la Banque au début ou à la fin de la prestation de service d'investissement fourni	Frais de dépôt, frais de clôture, frais de transfert de titre, frais de dossier crédit Lombard
Frais récurrents	Ensemble des coûts et frais récurrents payé à la Banque pour la fourniture du service	Commissions de gestion discrétionnaire, commissions de conseil, droits de garde
Frais relatifs aux transactions	Ensemble des coûts et frais payé à la Banque qui sont associés aux transactions	Courtages, frais de broker, frais de timbre, taxes, frais de change, marges de distribution sur produits structurés
Frais associés aux services auxiliaires	Ensemble des coûts et frais qui sont associés aux services auxiliaires et ne sont pas inclus dans les coûts susmentionnés	Intérêts sur crédit Lombard, frais sur prêts de titres, coûts de recherche
Coûts marginaux		Commissions de performance

2. Les coûts & frais liés aux instruments financiers (associés à la production et à la gestion de ces instruments) : ces frais sont perçus par nos producteurs/fournisseurs de produits (pour illustration, la société de gestion d'un fonds). Ces frais ne sont pas débités du compte du client mais sont inclus dans le prix de l'instrument.

Catégorie de coût	Définition	Exemples
Frais uniques	Ensemble de frais payé à l'émetteur au début ou à la fin de l'investissement dans l'instrument financier	Frais d'entrée / sortie, frais de structuration, frais de gestion facturés à l'avance
Frais récurrents	Ensemble des coûts et frais récurrents liés à la gestion de l'instrument financier, pendant l'investissement, déduit de la valeur de l'instrument financier	Frais de gestion, coûts de service, coûts de financement
Frais relatifs aux transactions	Ensemble des coûts et frais relatifs à l'acquisition ou la vente d'instruments financiers	Frais de broker, frais de timbre, taxes, courtages, frais de change
Coûts marginaux		Commissions de performance

3. Rétrocessions reçues par le distributeur (la Banque) : il s'agit d'un pourcentage des frais récurrents liés à l'instrument financier que l'émetteur rétrocède aux distributeurs. Cette rétrocession est extériorisée dans les illustrations ci-après. Les frais récurrents de l'instrument financier sont affichés nets du montant rétrocédé.

Explications sur les illustrations

Pour établir une illustration des coûts et frais prévisionnels, les éléments suivants ont été considérés :

- **La valeur du portefeuille** qui permet d'afficher les coûts et frais en pourcentage.
- **L'allocation d'actifs** qui suit notre politique d'investissement : il s'agit de la répartition des actifs entre les différentes catégories d'instruments financiers (actions, obligations, fonds, etc.), qui font l'objet de coûts et frais différenciés par famille et impactent donc les coûts globaux de manière inégale.
- **Le taux de rotation du portefeuille** : le volume des transactions effectuées (en nombre et en nominal) sur une période impacte directement les frais transactionnels (achat / vente ou souscription / rachat de fonds) et les frais de change éventuels. Un portefeuille qui fait l'objet de nombreuses opérations de montant important engendra plus de frais transactionnels qu'un portefeuille avec une activité limitée à peu d'opérations. A titre indicatif, un taux de rotation annuel de 40 % signifie que 40 % des positions du portefeuille sont vendus et réinvestis durant l'année.
- **La durée de vie du portefeuille** qui influence le coût transactionnel annuel moyen, selon que l'investissement initial est déjà réalisé ou qu'il doit l'être. En effet, la constitution d'un portefeuille nécessite un nombre d'opérations élevé la première année pour les achats / souscriptions, de même qu'en période de désinvestissement (nombre plus important de ventes / rachats) ; de fait, les frais transactionnels peuvent être plus élevés à ces périodes-là. La part des frais liés à ces transactions dans le coût total du portefeuille est plus importante si la durée de vie du portefeuille est courte et diminue au fur et à mesure que la durée de vie du portefeuille s'allonge. Pour nos illustrations, nous n'avons pas tenu compte de la constitution du portefeuille mais seulement des frais courants pendant la vie du portefeuille sur une année.

Les éléments communiqués au travers du présent document se basent sur nos Conditions Tarifaires Générales en vigueur, disponibles sur simple demande, auprès de votre banquier privé. Les illustrations des coûts et frais ci-après sont exprimées hors taxes.

Rétrocessions reçues par le distributeur

Dans le cadre d'accords de distribution avec nos fournisseurs d'instruments financiers, nous sommes amenés à recevoir des commissions de leur part. Nous reprenons ci-après les informations complémentaires sur les niveaux de rémunération perçue par la Banque, informations constatées sur l'année 2018 et qui peuvent évoluer dans le temps.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous sélectionnons ces tiers sur base de critères objectifs tant qualitatifs que quantitatifs sans tenir compte des commissions reçues. Cette politique de sélection est en adéquation avec notre politique de gestion des conflits d'intérêts, consultable sur notre site internet www.societe-generale.lu

Types d'instruments financiers par classe	Moyenne	Fourchettes de rémunération
Fonds actions et diversifiés	0,81 %	De 0,04 à 1,65 %
Fonds alternatifs	0,70 %	De 0,10 à 1,10 %
Fonds divers	0,90 %	De 0,60 à 1,40 %
Fonds obligataires	0,50 %	De 0,03 à 1,12 %
Fonds monétaires	0,11 %	De 0,02 à 0,45 %

Illustrations

Afin de faciliter leur compréhension, nous présentons les illustrations des coûts et frais prévisionnels sous le même format que le **Relevé annuel des coûts et frais liés aux investissements financiers**, envoyé à chaque client pour chacun de leurs comptes.

Les estimations de coûts et frais reposent sur des hypothèses en base annuelle, et ne tiennent pas compte de la constitution du portefeuille. Elles sont présentées de manière agrégée, en montant absolu et en pourcentage.

Pour les produits structurés en particulier, les hypothèses ci-après ont été retenues :

- Marge de distribution :
 - aucune marge en gestion discrétionnaire
 - pour les autres offres : 0,40 % par an, calculés sur la base de la durée de vie initiale du produit ; observations entre janvier et septembre 2019
- Frais uniques Parties tierces applicables à toutes les offres : 0,30 % par an, calculés sur la base de la durée de vie initiale du produit
- Frais pris à l'émission du produit
- Durée de vie initiale du produit : 3 ans, basé sur la moyenne des maturités des produits émis entre janvier et septembre 2019

Les frais liés aux instruments financiers sont estimés à partir de la moyenne des coûts et frais transmis par nos émetteurs :

- Fonds de notre univers d'investissement : base année 2018
- Produits structurés : produits nouvellement émis entre janvier et septembre 2019

Concernant le change de devises, l'hypothèse retenue pour l'ensemble des illustrations est la suivante : moyenne 2018 en montant observée des frais de change par offre et ramenée aux actifs correspondant à ladite offre à fin 2018.

Gestion discrétionnaire

L'illustration des coûts et frais couvre 3 offres de la gestion discrétionnaire selon les allocations théoriques correspondant à l'offre de service :

- Offre Select, basée sur les fonds internes et ETF (100 % des actifs)
- Signature : offre de gestion profil modéré (actions 0 %, obligations de 0%, produits structurés 10 %, fonds 90%)
- Gestion sur mesure Signature : offre de gestion sur mesure profil dynamique (actions 65 %, obligations 10 %, produits structurés 15 %, fonds 10 %)

Hypothèses retenues :

- Taux de rotation tels que constatés en 2018 par type d'offre
- Estimation des frais de change à 0,01 %, le cas échéant
- Absence de rétrocessions reçues de tiers conformément à la réglementation
- Dans le cas de l'offre Signature sur mesure, l'hypothèse d'un crédit Lombard a été retenue et les frais / intérêts correspondants sont basés sur les éléments suivants : montant 1M€, mise en place au cours de l'année échue, 0,2 % de frais de dossier, taux d'intérêt 1,15 % à partir du décaissement le 15 mars

		SELECT		SIGNATURE Modéré		SUR MESURE SIGNATURE Dynamique	
		Avoirs moyens annuels		Avoirs moyens annuels			
		1 000 000		5 000 000		10 000 000	
		€	%	€	%	€	%
Société Générale (Distribution)	Frais uniques						
	Frais de dossier	0	0	0	0	2 000	0,20
	Frais de résiliation	0	0	0	0	0	0
	Autres frais	0	0	0	0	0	0
	Frais récurrents						
	Commission de gestion	5 000	0,50	45 000	0,90	40 000	0,80
	Droits de garde	0	0	0	0	0	0
	Frais de dépositaire	0	0	0	0	0	0
	Autres frais	0	0	0	0	0	0
	Frais relatifs aux transactions						
	Frais de courtage	0	0	2 475	0,05	47 190	0,47
	Frais de change	0	0	500	0,01	1 000	0,01
	Marge de distribution	0	0	0	0	0	0
	Autres frais	0	0	0	0	0	0
	Frais relatifs aux services auxiliaires						
	Intérêts sur crédit Lombard	0	0	0	0	9 104	0,09
	Frais sur prêts de titres	0	0	0	0	0	0
	Autres frais	0	0	0	0	0	0
	Coûts marginaux						
	Commissions de performance	0	0	0	0	0	0
Autres frais	0	0	0	0	0	0	
Coûts et frais facturés pour les services d'investissement et/ou les services auxiliaires		5 000	0,50 %	47 975	0,96 %	99 294	0,99 %
Rétrocessions reçues par le distributeur		0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Parties tierces (Production)	Frais uniques	0	0	1 980	0,04	5 940	0,12
	Frais récurrents	16 500	1,65	64 350	1,29	14 300	0,29
	Frais transactions	2 200	0	13 050	0,26	2 900	0,06
	Coûts marginaux	300	0	2 700	0,05	600	0,01
Coûts et frais relatifs aux instruments financiers		19 000	1,90 %	82 080	1,64 %	23 740	0,47 %
Coûts et frais totaux		24 000	2,40 %	130 055	2,60 %	123 034	1,23 %

Conseil en investissement

L'illustration des coûts et frais couvre 3 offres de conseil en investissement selon les allocations théoriques correspondant à l'offre de service :

- Conviction : offre à base de fonds (70 %), produits structurés (20 %) et lignes directes (10 %)
- Expert : gestion conseil sur tous les types de produits (actions 70 %, obligations 10 %, produits structurés 10 %, fonds 10 %)
- Prime Market Access (PMA) : exécution de tout type d'ordre directement à la salle des marchés, service destiné à la clientèle professionnelle

Hypothèses retenues :

- Taux de rotation observés en 2018 sur l'offre Expert : 48 %, toutes classes d'actifs confondues
- Estimation des frais de change à 0,01 %, le cas échéant et 0,03 % pour l'offre PMA
- Rétrocessions reçues : valeurs moyennes telles que constatées en 2018

		Conviction		Expert <i>profil dynamique</i>		PMA	
		Avoirs moyens annuels		Avoirs moyens annuels		Avoirs moyens annuels	
		3 000 000		5 000 000		10 000 000	
		€	%	€	%	€	%
Société Générale (Distribution)	Frais uniques						
	Frais de dossier	0	0	0	0	0	0
	Frais de résiliation	0	0	0	0	0	0
	Autres frais	0	0	0	0	0	0
	Frais récurrents						
	Commission de conseil	27 000	0,90	40 000	0,80	30 000	0,30
	Droits de garde	0	0,00	0	0,00	20 000	0,20
	Frais relatifs aux transactions						
	Frais de courtage	9 144	0,30	19 940	0,40	23 501	0,24
	Frais de change	0	0,00	500	0,01	600	0,01
	Marge de distribution	3 456	0,12	2 880	0,06	363	0,00
	Autres frais	0	0	0	0	0	0
	Frais relatifs aux services auxiliaires						
	Intérêts sur crédit Lombard	0	0	0	0	0	0
	Frais sur prêts de titres	0	0	0	0	0	0
	Autres frais	0	0	0	0	0	0
	Coûts marginaux						
	Commissions de performance	0	0	0	0	0	0
	Autres frais	0	0	0	0	0	0
Coûts et frais facturés pour les services d'investissement et/ou les services auxiliaires		39 600	1,32 %	63 320	1,27 %	74 465	0,74%
Rétrocessions reçues par la Banque		12 810	0,43 %	3 050	0,06 %	523	0,01%
Parties tierces (Production)	Frais uniques	2 592	0,09	2 160	0,04	273	0,00
	Frais récurrents	17 220	0,57	4 100	0,08	1 226	0,01
	Frais transactions	6 090	0,20	1 450	0,03	249	0,00
	Coûts marginaux	1 260	0,04	300	0,01	51	0,00
Coûts et frais relatifs aux instruments financiers		27 162	0,91 %	8 010	0,16 %	1 798	0,02 %
Coûts & frais totaux		79 572	2,65 %	74 380	1,49 %	76 786	0,77 %

Exécution d'ordres

L'illustration des coûts et frais couvre les 2 offres ci-après. La répartition des actifs est basée sur l'observation à fin juin 2019 des comptes de chacune des offres :

- Exécution : non géré, exécution à l'initiative du client auprès de son banquier (actions 50 %, obligations 21 %, produits structurés 3 %, fonds 26 %)
- Direct Market Access (DMA) : exécution des ordres simples directement à la salle des marchés (actions 53 %, obligations 22 %, produits structurés 2 %, fonds 23 %)

Hypothèses retenues :

- Taux de rotation correspondant à un investisseur averti et actif : 48 %, toutes classes d'actifs confondues
- Estimation des frais de change à 0,02 % pour l'offre Exécution, 0,04 % pour l'offre DMA
- Rétrocessions reçues : valeurs moyennes telles que constatées en 2018

		Exécution		DMA	
		Avoirs moyens annuels		Avoirs moyens annuels	
		1 000 000		2 000 000	
		€	%	€	%
Société Générale (Distribution)	Frais uniques				
	Frais de dossier	0	0	0	0
	Frais de résiliation	0	0	0	0
	Autres frais	0	0	0	0
	Frais récurrents				
	Commission de gestion ou conseil	0	0	0	0
	Droits de garde	2 000	0,25	4 000	0,25
	Frais de dépositaire	0	0	0	0
	Autres frais	0	0	0	0
	Frais relatifs aux transactions				
	Frais de courtage	2 408	0,24	4 498	0,22
	Frais de change	198	0,02	800	0,04
	Marge de distribution	173	0,02	230	0,01
	Autres frais	0	0	0	0
	Frais relatifs aux services auxiliaires				
	Intérêts sur crédit Lombard	0	0	0	0
	Frais sur prêts de titres	0	0	0	0
	Autres frais	0	0	0	0
	Coûts marginaux				
	Commissions de performance	0	0	0	0
	Autres frais	0	0	0	0
Coûts et frais facturés pour les services d'investissement et/ou les services auxiliaires		4 779	0,48 %	9 528	0,48 %
Rétrocessions reçues par le distributeur		2 196	0,22 %	2 806	0,14 %
Parties tierces (Production)	Frais uniques	130	0,01	173	0,01
	Frais récurrents	2 952	0,30	3 772	0,19
	Frais relatifs aux transactions	1 044	0,10	1 334	0,07
	Coûts marginaux	216	0,02	276	0,01
Coûts et frais relatifs aux instruments financiers		4 342	0,43 %	5 555	0,28 %
Coûts et frais totaux		11 317	1,13 %	17 889	0,89 %

GLOSSAIRE

Client Professionnel :

Vous êtes un Client Professionnel si vos compétences, expériences et connaissances vous permettent de prendre seul vos décisions d'investissement et de comprendre les risques connexes.

Vous devez satisfaire au moins deux des critères suivants :

- au cours des quatre derniers trimestres, vous avez effectué en moyenne dix opérations importantes par trimestre sur les marchés concernés ;
- la valeur de votre portefeuille d'instruments financiers (dépôts bancaires compris) est supérieure à 500 000 euros ;
- vous exercez ou avez exercé pendant au moins un an une profession du secteur financier qui suppose de connaître les opérations ou services concernés.

Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que tout particulier considéré comme Professionnel au titre des critères susvisés perd certains droits réservés aux clients de détail, ainsi que tous droits d'indemnisation y relatifs. Pour davantage d'informations, consultez la présentation de la directive MiFID, disponible sur le site Internet de la Banque.

Types de traitement ordres de bourse :

- Direct : accès électronique aux marchés listés sans rupture de chaîne
- Soigné : l'ordre est transmis électroniquement ou par téléphone à un sales trader chez le broker qui supervise le routage et la bonne exécution de l'ordre vers le marché

Actions et titres assimilés :

Deux conditions doivent être réunies pour intégrer la catégorie Actions :

- les instruments financiers doivent être équivalents à des actions d'un point de vue économique, et
- les règles harmonisées de transparence applicables aux actions doivent être profitables au marché si elles étaient étendues à ces instruments.

Liste non exhaustive de titres assimilés à des actions, donnée à titre indicatif : warrants, actions high-yield (reverse convertibles, discount certificates), ETF (Exchange traded Funds), etc.

Obligations et titres assimilés :

Autres produits de dettes dont les revenus et les primes de remboursement ne sont pas directement liés à un taux d'intérêt matérialisant la rémunération du risque de crédit.

Liste non exhaustive de titres assimilés à des obligations, donnée à titre indicatif : obligations convertibles, obligations perpétuelles, etc.

Informations générales

Pour toujours mieux vous servir, nous mettons à votre disposition un service clientèle pour vos réclamations, à l'adresse suivante :

clienteleprivee.sglux@socgen.com

Ingénierie patrimoniale :

FAS : Fonds d'Assurance Spécialisé

FID : Fonds Interne Dédié

FIC : Fonds Interne Collectif

FIAR : Fonds d'Investissement Alternatif Réserve

FIS : Fonds d'Investissement Spécialisé

SICAR : Société d'Investissement en Capital à Risque

SPF : Société de Gestion de Patrimoine Familial

SCSp : Société en Commandite Spécial

Private Equity, Nominee :

Conformément au mandat de gestion patrimonial, le client désigne la banque comme mandataire ("nominee") pour des investissements dans des fonds de Private Equity ("private equity, private debt, real estate and infrastructure") et demande au mandataire de réaliser des investissements en son propre nom.

Le rôle du mandataire est strictement limité à la souscription et à la détention des investissements pour le compte du client, ainsi qu'à recevoir/transmettre des informations/produits provenant des fonds.

Private Equity, commission de gestion/conseil :

La commission de gestion est prélevée trimestriellement, sur base de la valeur liquidative (VL) du trimestre t-1, ajustée des flux.

Exemple : VL au 31/03 = VL du fonds transmise par le gérant au 31/12 + flux d'appels moins les distributions entre le 01/01 et le 31/03.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE LUXEMBOURG

11 AVENUE ÉMILE REUTER
L-2420 LUXEMBOURG
TÉL. +352 47 93 11 1
FAX +352 22 88 59

www.societegenerale.lu

Société Anonyme

RCS Luxembourg B 6061
Établissement de crédit agréé et supervisé par la
CSSF 283 route d'Arlon
L-1150 Luxembourg



SOCIETE GENERALE
Private Banking